



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 044 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 4 juin 2012

Président

M. Larry Miller

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le lundi 4 juin 2012

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC)): Je déclare la séance ouverte.

Nous tenons à remercier nos témoins de leur présence. Certains sont avec nous en personne, et M. Rod Scarlett se joint à nous par vidéoconférence.

Je m'adresse maintenant au comité. S'agissant des témoins d'aujourd'hui, nous avons un petit budget à adopter. J'attends de savoir si vous voulez traiter la question maintenant — il s'agit d'une simple question d'ordre administratif — ou à la fin de la réunion.

M. Pierre Lemieux (Glengarry—Prescott—Russell, PCC): Gardons cela pour la fin.

Le président: Tout le monde est d'accord.

Monsieur Scarlett, nous commencerons avec vous au cas où nous aurions des difficultés techniques. Vous disposez de dix minutes tout au plus.

M. Rod Scarlett (directeur exécutif, Conseil canadien du miel): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, je tiens à commencer par vous remercier de donner au Conseil canadien du miel l'occasion d'être entendu cet après-midi.

Le CCM est un organisme véritablement national qui représente tous les organismes d'apiculteurs de la Colombie-Britannique aux Maritimes. Nos membres sont issus des associations provinciales d'apiculteurs.

En 2010-2011, il y avait au Canada environ 7 200 apiculteurs qui faisaient hiverner 641 990 colonies. Environ 75 p. 100 de celles-ci se trouvent dans l'Ouest canadien. Agriculture et Agroalimentaire Canada a signalé que notre secteur offre des avantages économiques directs et indirects de près de 2,7 milliards de dollars par année.

Les abeilles mellifères, la production de miel et l'industrie de la pollinisation jouent un rôle important et croissant au Canada et à l'étranger. L'attention que la santé de ces abeilles a suscitée dans le monde entier a contribué à sensibiliser le public à l'industrie même.

En 2011, l'Association canadienne des apiculteurs professionnels a mis au point une nouvelle procédure d'enquête qui facilite la comparaison directe entre les principales données sur les pertes hivernales dans les régions canadiennes. Dans une déclaration concernant les pertes d'abeilles mellifères au Canada en 2011, selon les résultats dans neuf provinces, « 29,3 p. 100 des colonies qui ont hiverné en 2010-2011 sont mortes ou ont été jugées trop faibles pour être productives du point de vue commercial ». Les pertes allaient de 43 p. 100 en Ontario à 22 p. 100 en Saskatchewan. Cela représente le double des pertes hivernales moyennes à long terme pour le Canada et une augmentation considérable par rapport aux pertes enregistrées en 2009-2010, qui étaient de 21 p. 100. Cette perte est supérieure au

taux de mortalité de 21 p. 100 en 2009-2010 et semblable à celles des trois hivers précédents, où les taux de mortalité étaient respectivement de 33,9, 35 et 29 p. 100.

L'année est toutefois prometteuse puisqu'il semble que les pertes hivernales ont chuté de façon dramatique, exception faite de certaines variances individuelles et régionales. S'agissant de la tendance à long terme des pertes hivernales, selon la CAPA, des professionnels canadiens ont évoqué un certain nombre de raisons communes, notamment un nombre accru de colonies faibles pendant les mois d'automne en préparation pour l'hiver, un contrôle inefficace du varroa donnant lieu à hausse de la population de mites sur les abeilles pendant la période d'hivernage, des taux supérieurs à la normale de pertes de reines-abeilles et des niveaux élevés de nosémoses. Le varroa est un insecte nuisible; le parasite Nosema est une spore. En outre, les conditions climatiques, les facteurs environnementaux, les pesticides, les insectes nuisibles, les pathogènes et la gestion ont tous contribué au déclin de la population d'abeilles. Selon la CAPA, il est nécessaire de procéder à d'autres travaux de recherche pour établir des liens concluants avec les pertes continues dans les colonies.

Je tiens à préciser que cela se rapporte à des pertes hivernales continues et non au cas isolé de pertes d'abeilles qui est survenu en Ontario ce printemps.

En janvier, le Conseil canadien du miel a tenu un colloque national pour discuter de l'état dans lequel se trouve l'industrie. Des représentants de toutes les provinces y ont assisté, et deux recommandations ont été formulées à cette occasion. Premièrement, nous devons élaborer une stratégie nationale portant sur le remplacement des stocks et la santé des ruches, et privilégiant l'autonomie nationale. Deuxièmement, nous devons élaborer une base de référence nationale sur l'état de santé de nos abeilles. Les États-Unis l'ont fait, et je crois comprendre qu'il est temps que nous en fassions autant, avec l'aide du gouvernement américain.

Malgré l'importance de la pollinisation des abeilles mellifères et des secteurs de production du miel, il faut signaler que ce sont les provinces qui sont en grande partie responsables du secteur. Les apiculteurs provinciaux s'occupent remarquablement bien du secteur.

Dernièrement, la création du centre national de diagnostic des abeilles, qui est financé par le gouvernement fédéral et se trouve à Beaverlodge, a été un pas fédéral dans la bonne direction. Cependant, le Canada est toujours très loin derrière les autres pays. Et jusqu'à récemment, un seul chercheur d'AAC s'y trouvait pour étudier les abeilles mellifères.

Il n'y a pas de programme fédéral pour les abeilles au Canada. Nous avons beaucoup de pain sur la planche. Reste à voir si les faibles pertes hivernales de cette année marquent le début d'une tendance prometteuse ou si elles sont une aberration. Je suppose que la chance que de nombreux apiculteurs connaissent cette année n'a rien à voir avec les facteurs sous-jacents qui ont influé sur eux au cours des cinq dernières années. Nous devons faire preuve de diligence pour veiller à ce qu'ils aient la possibilité de réussir.

Merci.

• (1535)

Le président: Merci beaucoup.

La parole est maintenant à M. Bill Ferguson, de Ferguson Apiaries, pour 10 minutes tout au plus.

M. Bill Ferguson (propriétaire, Ferguson Apiaries): Merci de me donner l'occasion de m'adresser à vous. Un merci tout spécial à M. Miller et à Dave Schuit, qui ont tout mis en branle.

Je suppose que la première question que j'aimerais poser est la suivante: « Combien d'entre vous aiment la tarte? » Sans abeilles, vous n'en aurez pas.

Des voix: Oh, oh!

M. Bill Ferguson: Pour ce qui est de mon identité, je suis un apiculteur commercial. J'oeuvre depuis un demi-siècle dans l'industrie, alors parmi les témoins ici présents, nous comptons plus d'un siècle d'expérience. Nous avons une idée de ce qui se passe sur le terrain.

Ma situation cette année a été unique, car on a commencé à planter du maïs dans notre région le 8 avril. À ce moment-là, le dimanche...

Non, ils ont commencé le 6 avril, mais le 8 avril, j'ai reçu un appel d'un apiculteur à quatre miles de chez moi qui me disait que ses abeilles sortaient des ruches et mouraient. Il m'a demandé si la même chose se produisait de mon côté. Je lui ai dit qu'il faudrait que je sorte vérifier puisque nous avons plus d'une centaine de ruches derrière notre maison et derrière la miellerie que nous utilisons pour les activités de reproduction.

J'ai vérifié les miennes et il ne se passait rien. Je suis allé voir les siennes et, effectivement, elles mouraient. On ne voyait presque aucune abeille voler, car le mercure était tout juste au-dessus du point de congélation et il soufflait un vent froid. On venait juste de planter du maïs à environ 600 pieds au nord de chez lui. On en avait planté 200 acres. Les abeilles venaient de là. Je lui ai parlé avant de venir ici, et il m'a informé qu'elles mouraient toujours, et il y a de cela seulement deux mois environ.

Quant à moi, c'est le 12 que le maïs m'a causé des problèmes. J'avais parlé à l'agriculteur avant cela et je lui avais demandé ce qui se trouvait dans le maïs et ce qui se passait. Il n'en avait pas la moindre idée. Il a dit qu'il l'achetait simplement au sac. On lui dit de payer 50 \$ de plus et on dit ensuite qu'il est « bien rempli ». On ne sait pas ce qu'il y a sur le maïs pour l'ensemencement.

J'ai réussi à trouver l'étiquette d'un des sacs de maïs. Je savais tout des pertes essayées aux États-Unis, et il semblait que les abeilles étaient empoisonnées par un produit chimique, que le problème n'était pas l'un des autres dont on parlait.

Il s'apprêtait à semer le champ autour de chez moi. Il a plu et il n'a pas pu faire ses semences avant une journée, alors quand il a fini par les faire, nous étions le 12 avril. Il y avait de la gelée ce matin-là. Le sol était humide, alors j'ai pensé que tout allait bien et que nous n'aurions pas de problèmes.

Eh bien, il a planté son maïs et au bout d'une heure et demie, les abeilles se sont mises à sortir par le devant de nos ruches. J'ignore combien d'entre vous sont apiculteurs et comprennent le processus, mais les abeilles sont incapables de voler si elles n'arrivent pas à maintenir leur température corporelle à 58 degrés. Au point de congélation, elles ne se donnent même pas la peine de sortir de la ruche.

Les abeilles ont commencé à mourir, et la seule raison logique était que le poison qui se trouvait sur le maïs était maintenant en suspension dans l'air et se rendait jusqu'à elles. Il flottait jusqu'à elles... Il faut comprendre que les abeilles sont des organismes vivants et qu'elles produisent du dioxyde de carbone et consomment de l'oxygène sans arrêt. À l'intérieur d'un groupe dans lequel se trouvent les abeilles... et il s'agissait d'abeilles très fortes à ce moment-là. Nous leur avons donné trois livres de pollen et deux portions de sirop, car nous tentions de les mettre en forme pour que la reine-abeille se reproduise.

Eh bien, après cela, elles ont commencé à mourir le jour même et elles meurent toujours. Les deux premières journées, nous perdions 200 abeilles par jour. Évidemment, je comprends bien que cela semble peu si l'on songe à la mortalité naturelle, mais ce qui se passe avec ce produit chimique en particulier, d'après ce que nous avons pu lire à ce sujet... J'ai avec moi un exemplaire du rapport de l'EPA à ce propos, nous venons tout juste de le prendre. Je l'ai obtenu avant de venir. Le produit chimique paralyse les insectes et affecte leur cerveau, alors elles meurent. Les abeilles mouraient devant les ruches. Nous savions que les produits chimiques étaient en cause. Nous étions très préoccupés, surtout sachant que ce produit chimique avait une durée de vie d'au moins 107 jours.

Alors dans la ruche, nous ne perdons pas que les abeilles qui se trouvent devant la ruche, derrière les pièges... Nous avons confectionné des pièges pour voir ce qui se passait réellement, car si cela n'avait été que quelque chose qui se trouvait au sol, les abeilles en sortiraient. Nous avons regardé dans les pièges. Nous trouvions des carcasses d'abeilles et des larves. Dans mon opération, quelques-unes avaient perdu leur reine, et sans reine, une ruche s'effondre tout simplement.

• (1540)

Nous perdons non seulement les abeilles dans la ruche, mais aussi celles qui sont désorientées par le produit chimique et qui n'arrivent pas à trouver le chemin du retour.

Le produit tue également les larves d'abeille et la progéniture de neuf jours et moins. Il s'attaque sûrement aussi à une partie de la progéniture plus âgée, car on a retrouvé des larves matures dans les ruches.

C'est une situation sans précédent. L'agence des États-Unis pour la protection de l'environnement, ou EPA, a communiqué avec moi, car nous avons aussi trouvé un rouge-gorge mort derrière la ruche. Nous nous rendons compte que les animaux choisissent toujours les plus faibles et les plus vulnérables dans la nature. Le soir, des oiseaux viennent donc manger près des ruches les abeilles qui sont mortes les unes après les autres.

Nous n'avons toujours pas eu de nouvelles de la EPA. Comme tout le monde, nous avons hâte de savoir ce qui s'est passé.

Au bout du compte, quelque chose tue les abeilles. À notre connaissance, l'insecticide est le seul élément de l'environnement qui ait changé. Le dernier hivernage est le meilleur que nous ayons connu depuis plusieurs années. Nous avons décelé très peu d'acariens dans les ruches, et l'acarien de l'abeille n'a pas fait son apparition. Nous avons procédé en automne au dépistage de la nosémosse, et la plupart des ruches n'étaient pas touchées par la maladie; très peu d'abeilles étaient affectées. Quoi qu'il en soit, nous avons décidé d'appliquer un traitement pour en éviter la propagation.

Je pense que c'est ce qui résume la situation. J'ai pris des notes chaque jour sur l'évolution des choses suivant la recommandation de notre apiculteur provincial.

Si vous avez des questions, je suis prêt à y répondre.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant écouter M. Davis Bryans, qui dispose d'un maximum de 10 minutes.

Me Davis Bryans (président, Munro Honey & Munro's Meadery): Merci beaucoup de nous avoir invités à comparaître.

J'appartiens à la quatrième génération d'apiculteurs de notre entreprise. C'est mon frère et moi qui gérons les affaires, et mon fils met lui aussi la main à la pâte. Nous possédons environ 3 000 ruches. Cette année, environ le tiers d'entre elles ont été victimes de l'insecticide du maïs.

Ce qui s'est passé chez nous, c'est que les abeilles ont quitté la ruche en santé un matin, puis ont récolté le pollen de plantes ayant été contaminées par ce poison. Je vous montrerai des photos tout à l'heure. La plantation du maïs était la seule activité en cours à ce moment. Les abeilles sont revenues avec du pollen, mais les autres leur ont bloqué l'accès à la ruche. Nous avons donc perdu entre 30 et 40 p. 100 de nos abeilles.

Les abeilles qui volent sont des butineuses; ce sont elles qui rapportent à la ruche le miel servant à nourrir les jeunes abeilles pour qu'elles atteignent la maturité. Puisque ces abeilles sont mortes, les autres commencent à manquer de nourriture. Nous devons donc les nourrir pour assurer la survie de la ruche et leur permettre de continuer à grandir.

Il faut décider si l'on peut se passer des pollinisateurs, y compris des abeilles. En fait, les abeilles ne sont pas les seules victimes de ce poison; celui-ci agit sur tous les insectes pollinisateurs. Il faut déterminer qui est responsable de la protection des insectes, des grenouilles, des poissons, et ainsi de suite, car toutes ces espèces sont interreliées et sont touchées par le poison.

Les apiculteurs ne peuvent contracter aucune assurance pour ce genre de problème. Nous avons l'impression que ces produits n'ont pas suffisamment été mis à l'épreuve sur le terrain avant leur mise en marché. Les essais auraient dû durer au moins deux ans de façon à vérifier l'hivernation des abeilles. On n'a tout simplement pas évalué convenablement le produit.

Ce poison est systémique. La plante l'absorbe et devient toxique à son tour. Par conséquent, les abeilles ne seront pas uniquement touchées maintenant; elles le seront à nouveau lors de la floraison de la plante, puisque celle-ci redeviendra toxique. On devrait probablement interdire les néonicotinoïdes, comme c'est le cas en Europe. Ce ne sont tout simplement pas de bons produits.

Nous avons besoin de recherches non financées par les sociétés qui créent le produit chimique. Le problème, c'est qu'elles réalisent les essais, alors que ce devrait être fait par des chercheurs

indépendants. En effet, ceux qui travaillent pour ces grandes sociétés ne seront pas embauchés de nouveau s'ils ne présentent pas les résultats escomptés. Ces chercheurs peuvent difficilement donner d'autres résultats que ceux demandés par les sociétés, et ils peuvent manipuler les chiffres comme ils l'entendent. Nous en avons déjà été témoins.

Ce produit n'est-il pas approuvé sous condition, c'est-à-dire qu'il peut être retiré du marché en cas de problème? Voilà quelques-unes de nos questions. Nous croyons tout simplement que ces entreprises réalisent des essais à nos dépens, et nous aimerions savoir qui va nous indemniser.

Merci.

• (1545)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant écouter M. David Schuit et Mme Hendrika Schuit, qui disposent d'un maximum de 10 minutes.

M. David Schuit (président, Saugeen Country Honey inc.): Monsieur Miller, je vous remercie de nous avoir invités à venir raconter notre problème.

J'aimerais simplement préciser que ma femme et moi avons été inspecteurs apicoles pendant quelques années au ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, mais que nous avons décidé de nous consacrer à temps plein à nos activités parce qu'elles nous prenaient trop de temps.

Ma femme va vous lire notre déclaration, puis nous pourrions répondre aux questions.

Mme Hendrika Schuit (membre, Saugeen Country Honey inc.): Nous aimerions tout d'abord remercier M. Miller de nous avoir invités à comparaître aujourd'hui. Nous vous sommes très reconnaissants de vous intéresser à ce qui se passe au sein de l'industrie de l'apiculture.

M. Miller nous a demandé de vous raconter ce qui est arrivé à nos abeilles cette année.

Un nombre exceptionnel d'abeilles a survécu à l'hiver; nous avons connu le taux de mortalité le plus faible depuis des années. Le printemps a été doux et, grâce au supplément de sirop de sucre et au substitut de pollen, les ruches étaient pleines à craquer à la fin du mois d'avril. Nous avons commencé à préparer la division des ruches pendant la première semaine de mai. Il suffit d'ajouter une chambre à couvain aux ruches pour que la reine puisse continuer à pondre et que les abeilles supplémentaires aient plus d'espace.

Des apiculteurs situés plus au sud, y compris Bill et Davis, nous avaient signalé la mort d'un grand nombre d'abeilles à la suite de la plantation de maïs, mais nous n'avions rien constaté de tel avant le début du mois de mai.

La présence de néonicotinoïdes, un produit chimique utilisé dans la culture du maïs, a été décelée à ce jour dans 28 des 37 échantillons analysés au sein de la province.

Le 14 mai dernier, David, notre fils et un autre travailleur ont remarqué un nombre surprenant d'abeilles mortes à l'extérieur de la ruche du premier rucher visité de la journée. Nous avons immédiatement appelé l'inspecteur-hygiéniste et l'apiculteur provincial, mais aucun n'était libre sur-le-champ. L'inspecteur-hygiéniste nous a rappelés à l'heure du dîner pour nous dire qu'il viendrait examiner la situation et prélever des échantillons. Lorsque nous avons remarqué le premier rucher touché, David et moi étions allés en vérifier d'autres; ils ne semblaient pas atteints, à l'exception du rucher adjacent au premier. L'inspecteur a vérifié plusieurs ruchers et a prélevé des échantillons, après quoi il nous a informés que ceux-ci ne seraient probablement pas analysés tout de suite. Ils l'ont été depuis, mais nous attendons toujours les résultats.

Par manque de temps, l'inspecteur n'a pas examiné le rucher où David et moi avons trouvé une grande quantité d'abeilles mortes. Il nous a dit qu'il ne reviendrait pas prélever d'échantillons, à moins que nous retrouvions encore un nombre exceptionnellement élevé de carcasses. Il nous a encouragés à continuer de prélever des échantillons si nous le voulions, mais a précisé ne pas être certain que ceux-ci seraient analysés en raison de problèmes de sécurité et de droits.

Les abeilles de nos ruchers continuaient à mourir, et certaines ruches vigoureuses s'affaiblissaient à vue d'oeil. De plus en plus de maïs était planté dans la région. Il était impossible de recueillir des échantillons de taille suffisante puisque les carcasses d'abeilles étaient dévorées par des mouffettes et des rats laveurs dans les ruchers.

Une des ruches de notre rucher principal a été touchée si durement que les carcasses d'abeilles formaient un tapis atteignant une épaisseur d'un pouce et demi et une largeur de trois pieds; nous ne savions alors vraiment plus à quel saint nous vouer. Nous avons pris des photos, et en avons quelques-unes en mains, si vous voulez les voir. La ruche touchée était en excellente santé une semaine auparavant. Mais le mardi, on a planté du maïs tout autour de notre exploitation biologique, et le jeudi matin, les ruches se détérioraient déjà. Certaines ruches du rucher principal étaient tellement faibles qu'il n'y restait peut-être qu'une poignée d'abeilles. Notre fils a essayé de trouver un cadre contenant suffisamment de larves fraîches pour en faire des reines, mais il n'y en avait pas un seul sur 40 ruches, environ. Il a également vérifié un rucher pas très loin qui n'était pas atteint à ce jour, mais il a trouvé là aussi un grand nombre d'abeilles mortes.

Selon une estimation approximative, notre rucher principal est entouré de plus de 600 acres de maïs et de plusieurs centaines d'acres de soja dans un rayon d'un mille. Cela ne tient même pas compte de tout le maïs qui entoure nos 32 autres ruchers.

Différentes personnes nous ont proposé de demander l'aide de notre député, mais je doutais fort que ce soit utile. J'ai finalement appelé le bureau de M. Miller, car je ne pouvais plus attendre en raison de toutes ces pertes. On nous a répondu qu'il était absent et qu'il rappellerait environ deux semaines plus tard. J'ai dit que je devais lui parler sur-le-champ puisque mes abeilles étaient en train de mourir. On m'a alors donné le numéro de téléphone de son bureau d'Ottawa, et j'ai pu lui parler le jour même.

Nous avons perdu des millions d'abeilles, et la situation empire chaque jour. J'ignore comment nous pourrions survivre à cette perte continue. Si nous ne récoltons pas suffisamment de miel, nous ne pourrions pas en vendre dans les différents marchés.

Nous ne sommes pas les seuls apiculteurs touchés par ce produit chimique utilisé sur le maïs et le soja. Nombreux sont ceux qui pourront vous raconter la même histoire.

● (1550)

Jeudi dernier, l'inspecteur apicole de notre région est venu observer les ruches de notre rucher principal pendant 20 minutes environ. Il a remarqué qu'il aurait dû y avoir beaucoup plus d'activité à cette heure du jour et dans ces conditions météorologiques. Il nous a dit que le rucher souffrait d'un problème majeur.

La mort des abeilles semble très douloureuse. Elles se tortillent et remuent les pattes, la langue sortie; il arrive même que du venin sorte de leur dard. Elles perdent le contrôle de leur corps et semblent ressentir une douleur terrible et agoniser. De nombreuses reines meurent ou se font jeter hors de la ruche avant même de mourir. Notre fille en a trouvée une à l'entrée d'une ruche. Elle l'a prise et l'a gardée dans sa main quelques minutes, après quoi la reine a commencé à remuer les pattes, mais semblait paralysée.

La vente de ce produit chimique doit être interdite si nous voulons que les abeilles et les autres insectes continuent de polliniser nos fruits et nos légumes, et si nous voulons continuer à servir du miel local à table.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer aux questions. Chaque membre du comité dispose de cinq minutes pour les questions et les réponses. J'essaie de faire preuve de souplesse, mais je vous serais reconnaissant de répondre assez brièvement.

Monsieur Allen, vous avez cinq minutes.

M. Malcolm Allen (Welland, NPD): Merci, monsieur le président. Je vous remercie tous d'être venus.

Je vais commencer avec vous, monsieur Scarlett. Je viens de Niagara. Nous avons connu des températures estivales en mars, et avons littéralement aperçu des fleurs dans tous les arbres à fruits à chair tendre, y compris les pommiers et les poiriers. Le dirigeant de la Station de recherche Vineland m'a confié que nous aurions soit beaucoup de fruits, soit aucun, car il restait à ce moment encore 40 jours de gel.

Avez-vous une idée des répercussions qu'ont eues ces conditions d'été sur les abeilles, surtout dans le sud-ouest et le centre-sud de l'Ontario? Il a fait 25 degrés Celsius. Ce n'était pas qu'un printemps doux; il a littéralement fait 25 degrés Celsius pendant une bonne semaine. Avez-vous une idée des répercussions qu'a eues le phénomène sur les ruches?

M. Rod Scarlett: J'ai simplement entendu le président de l'Association des apiculteurs de l'Ontario parler des activités très florissantes d'un apiculteur commercial en particulier. Je n'ai aucun autre élément statistique ou factuel à vous présenter.

M. Malcolm Allen: En effet, tout le monde dit qu'il faut mener des recherches sur ce qui se passe dans l'industrie de l'apiculture et sur le taux de mortalité. Lorsque nous constatons de telles variations brutales de la température en début de saison, on peut naturellement se demander quelles en sont les répercussions sur les ruches et sur les abeilles en particulier, si elles sortent... Environ 10 jours plus tard, la région du Nicaragua a connu une autre période de gel avec une température de sept degrés Celsius sous zéro. Ce phénomène doit avoir des répercussions sur une ruche qui se croît prête à commencer la saison, mais qui se fait prendre par le retour de l'hiver.

J'aimerais demander à M. Scarlett et aux autres témoins quel type de recherche il est souhaitable de mener au sujet des ruches, en ce qui concerne non seulement le syndrome d'effondrement des colonies, mais aussi l'empoisonnement d'un pesticide ou le changement de climat, dont témoignent ces variations brutales. Quel genre de recherches non contraignantes souhaitez-vous, c'est-à-dire des recherches non financées par une société qui désire uniquement faire de l'argent? La recherche doit permettre d'analyser les répercussions et peut-être même de proposer des solutions.

Je vais commencer par M. Scarlett, puis je laisserai peut-être la parole aux autres témoins.

• (1555)

M. Rod Scarlett: Certainement. Je ne parlerai pas des pertes d'abeilles en Ontario et des recherches connexes, parce que c'est un autre dossier.

Pour ce qui est de la santé et de la mortalité à long terme des abeilles, il faut sans contredit faire des recherches du côté des conditions météorologiques. Comme je l'ai indiqué dans mon introduction, il semble que les abeilles aient très bien survécu à l'hiver cette année. La saison hivernale a été relativement clémente à l'échelle du pays, alors cela a peut-être eu une incidence. Peut-être aussi que les pratiques de gestion ont suffisamment évolué pour que les apiculteurs puissent assurer un hivernage plus efficace.

Les conditions météorologiques demeurent toutefois un facteur clé. Le varroa en est un autre. Je crois qu'il faut veiller à ce que les pesticides ou les méthodes de traitement aient toujours une longueur d'avance sur les parasites. Des parasites ont développé une résistance à certains traitements, et il n'y a pas suffisamment de nouveaux composés sur le marché, tant organiques que non organiques, qui pourraient aider les apiculteurs à assurer une bonne gestion des colonies.

Vous avez raison; la recherche est importante. Ce serait certainement souhaitable qu'il y en ait plus, et nous aimerions aussi que la recherche soit un peu plus axée sur les besoins des apiculteurs, et un peu moins sur ceux des chercheurs.

M. Malcolm Allen: Monsieur Bryans, je sais que vous avez exprimé quelques réserves à propos de la recherche tout à l'heure.

M. Davis Bryans: À cet égard, je précise que les abeilles étaient en parfaite santé. Les apiculteurs les surveillaient de près. Ils les nourrissaient quand elles avaient faim, et leur donnaient un substitut de pollen au besoin. C'était un peu plus tôt en début d'année, mais quand la saison des pissenlits a débuté, les abeilles étaient en pleine forme.

C'est un dossier totalement différent. On parle d'un empoisonnement aux insecticides. Cela n'a rien à voir avec le traitement donné aux abeilles précédemment. Les abeilles ont été plus productives que jamais. Tout le monde vous le dira. Certains secteurs n'ont pas été touchés, et ces ruches contiennent deux caisses de miel.

Tout dépend si on a cultivé du maïs ou non. Les conditions météorologiques ne sont pas à blâmer. C'est l'empoisonnement qui est à l'origine des problèmes. Il faut faire quelque chose.

Le président: Votre temps est écoulé, monsieur Allen.

Monsieur Payne, vous avez cinq minutes.

M. LaVar Payne (Medicine Hat, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être ici aujourd'hui.

J'ai quelques questions à vous poser, monsieur Scarlett. Je vois sur votre site Web qu'une des résolutions adoptées à votre assemblée générale annuelle était de demander au gouvernement fédéral — plus précisément à l'entité responsable du règlement sur la lutte antiparasitaire — d'approuver l'utilisation d'Apivar en 2012.

Pouvez-vous me dire si cela a porté fruit? À quel point ce traitement est-il important pour votre industrie?

M. Rod Scarlett: Cela a porté fruit. Je pense que nous en sommes encore à l'homologation en situation d'urgence, mais c'est un des outils dont les apiculteurs ont besoin pour faire de bonnes récoltes.

M. LaVar Payne: D'accord.

Je vois que vous avez aussi demandé à l'ACIA de revoir ses conditions d'importation concernant le petit coléoptère des ruches. Quel a été le résultat? Avez-vous plus de détails à nous donner à ce sujet?

M. Rod Scarlett: C'est une question un peu plus délicate. L'ACIA, comme vous le savez fort bien, subit actuellement une importante transformation. La politique sur le petit coléoptère des ruches, une stratégie nationale, a en quelque sorte été mise sur la glace.

Nous avons fait des propositions à l'ACIA. Nous avons adopté une résolution. Nous n'avons toujours pas eu de réponse. Notre résolution a été soumise à l'ACIA à la mi-janvier.

• (1600)

M. LaVar Payne: D'accord.

Vous avez entendu les autres témoins parler des problèmes qu'ils ont eus avec le maïs. Savez-vous si les producteurs de l'Ouest ont été confrontés à la même situation?

M. Rod Scarlett: À ce que je sache, pas cette année. Si vous allez sur le site Web de l'ARLA, vous verrez que ce problème a également été signalé au Québec l'an dernier. Les études de cas et les rapports sont affichés sur le site de l'ARLA. Une cause probable a été identifiée.

M. LaVar Payne: D'accord.

Avez-vous entendu parler de l'utilisation de cette semence aux États-Unis? Savez-vous si les résultats ont été les mêmes là-bas?

M. Rod Scarlett: Le traitement de semences est une catégorie de traitements ou d'insecticides qu'on emploie apparemment aux États-Unis, où beaucoup de recherches sont effectuées à cet égard. Je crois que les trois autres témoins ont été aux prises directement avec ce problème, et ils sont sans doute mieux placés pour vous parler de ce qu'ils ont vécu.

M. LaVar Payne: D'accord. Est-ce que les autres témoins voudraient commenter ce qui se passe aux États-Unis? Est-ce que c'est un problème spécifique à une sorte de semences de maïs ou y en a-t-il d'autres?

Je vous écoute.

M. Bill Ferguson: Nous n'en avons vu qu'une sorte, car les semences de maïs sont arrivées en premier. Ils utilisent le même type de poison sur les fèves de soya, et il y a 22 marques différentes qui utilisent ces poisons. Il s'agit d'un néonicotinoïde ou d'un imidaclopride, qui sont décomposés en insecticides encore plus puissants. D'après ce que j'ai lu et les informations que nous avons, ils changent.

Tout indique que ce sont les substances responsables des pertes. Nous avons tous remarqué, et la plupart des apiculteurs aussi, qu'il y avait un léger déclin au cours des dernières années, mais nous n'arrivions pas à en déterminer la cause. Ce n'est pas tellement le taux de mortalité qui a soulevé des interrogations, mais le fait qu'on trouvait des abeilles mortes devant les ruches. Normalement, la ruche ne veut pas d'abeilles mortes à sa porte. C'est un mécanisme de défense naturel. La ruche évite ainsi d'attirer l'attention des prédateurs. On constate ce phénomène dans la nature, dans les arbres par exemple. Les abeilles s'assurent de ne pas laisser de cadavres près de la ruche, car elle deviendrait plus facile à repérer. C'est donc un mécanisme de défense naturel chez elles.

Tout ce que je peux vous dire, c'est qu'à notre connaissance, il y a un lien à faire avec les insecticides. Aux États-Unis, j'oublie où exactement, un webinaire a été mis en ligne à ce sujet. Était-ce Purdue?

Me Davis Bryans: C'était à l'Université Purdue.

M. Bill Ferguson: Je n'ai pas le lien par cœur, mais le webinaire nous montrait l'effet meurtrier que cette substance a sur les abeilles, et on nous a présenté des faits assez inquiétants sur ce poison.

Il y a suffisamment de poison sur une seule semence de maïs pour tuer 100 000 abeilles. Il suffit de deux nanogrammes de ce produit pour tuer une abeille. L'air et la poussière propulsés par les vaporisateurs en contiennent 700 000 fois plus. La première fois que j'ai entendu parler de ces chiffres, je me suis dit que ce n'était probablement pas une information vérifiée. Mais après avoir vu le webinaire, je ne peux que croire sur parole les chercheurs qui ont étudié la question. Ce n'était pas que des paroles en l'air. J'ai compris que ce produit était très puissant.

En passant, l'EPA a établi que cette substance avait aussi des effets sur les animaux à sang chaud, et certains sont carrément épouvantables.

Le président: D'accord.

D'autres commentaires?

M. Davis Bryans: J'ai parlé à des apiculteurs des États-Unis, dont David Hackenberg. Il m'a dit qu'environ 1 900 ruches avaient été touchées dans l'État de New York, et on a aussi des problèmes au Michigan. Les apiculteurs de la « Corn Belt », ou ceinture de maïs, quittent carrément la région pour fuir le problème. C'est très grave.

Le président: D'accord.

Monsieur Schuit.

M. Frank Valeriote (Guelph, Lib.): Merci à nos témoins d'être ici aujourd'hui pour discuter du dilemme auquel ils sont confrontés. Pouvez-vous dire au comité quel pourcentage de la production alimentaire...

• (1605)

Le président: Frank, désolé, mais M. Schuit s'appretait à formuler un commentaire. Je vais revenir à vous par la suite.

M. Frank Valeriote: Oh, pardon.

Le président: Monsieur Schuit, nous vous écoutons.

M. David Schuit: J'ai vu comment se faisait la plantation du maïs là-bas. Ils utilisent des semoirs pneumatiques qui projettent les semences dans le sol, et les résidus chimiques sont expulsés vers le haut et demeurent en suspension dans l'air.

Il me semble que ces résidus en suspension vont finir par retomber sur le sol, puis par temps très venteux, ils seront transportés encore une fois dans les airs. C'est donc une réaction continue que provoque ce produit chimique en suspension.

Mon garçon m'a téléphoné juste avant la réunion. Il était au bord des larmes, car il a vu que les abeilles étaient toutes mortes quand il est sorti dans la cour. Elles meurent toutes. Je ne sais pas quoi faire. Nous adorons notre entreprise. Mon garçon a 17 ans et il adore cela. Il est désemparé.

Le président: Merci.

La parole est à M. Valeriote, pour cinq minutes.

M. Frank Valeriote: Merci à vous tous d'être ici.

Je tiens à dire que je suis désolé des circonstances qui vous amènent à témoigner devant le comité aujourd'hui.

Est-ce que l'un ou l'autre d'entre vous pourrait dire au comité quel pourcentage de la production alimentaire dépend des abeilles et de la pollinisation? Quelqu'un peut me le dire?

Monsieur Ferguson.

M. Bill Ferguson: L'ancien administrateur de l'Association des apiculteurs de l'Ontario avait préparé quelque chose à ce sujet.

M. Frank Valeriote: Quel est le pourcentage? Avez-vous des chiffres à me donner?

M. Bill Ferguson: Environ 90 p. 100 des plantes nécessitent la pollinisation des insectes. À l'échelle mondiale, cela représente 400 milliards de dollars, et 75 p. 100 de cette pollinisation est faite par les abeilles domestiques.

M. Frank Valeriote: Est-ce que vous pouvez soumettre ce rapport au comité?

M. Bill Ferguson: J'en ai plusieurs copies avec moi.

M. Frank Valeriote: Vous pourrez le remettre à notre greffier plus tard. Il pourra peut-être s'en servir pour étoffer nos notes d'information et notre rapport.

« Le consensus croissant parmi les chercheurs », et c'est tiré d'un rapport que nous avons reçu de la Bibliothèque du Parlement, « est que plusieurs facteurs comme la malnutrition et l'exposition aux pesticides, en particulier les néonicotinoïdes — ceux dont vous avez parlé — utilisés pour enrober les semences de maïs, interagissent et affaiblissent les colonies qui deviennent plus susceptibles à un virus et augmentent le risque d'effondrement. »

Cela correspond à ce que vous nous dites aujourd'hui.

Je suis curieux. Est-ce que cette substance est appliquée une fois que les semences sont épandues, ou est-ce qu'on enrobe les semences avant de les planter?

Monsieur Schuit.

M. David Schuit: Le semence elle-même est enrobée du produit chimique. On la projette dans le sol à l'aide d'un compresseur d'air. Quand la poussière retombe, cela crée... Je l'ai vu. Quand on démarre le compresseur d'air, la poussière et les résidus chimiques s'envolent, et les vents peuvent les transporter jusqu'à environ trois miles à la ronde.

J'ai perdu des ruches qui étaient installées au beau milieu d'un boisé.

M. Frank Valeriotte: Savez-vous s'il y a une solution de rechange aux pesticides à base de néonicotinoïdes?

Me Davis Bryans: Tout ce que je peux vous dire, c'est qu'on ne l'offre pas aux agriculteurs. Certains aimeraient adopter des procédés moins nocifs pour les abeilles, mais les grandes compagnies nous disent que c'est impossible.

Chaque grain de maïs est enrobé de ce produit.

M. Frank Valeriotte: Dites-vous qu'il existe un autre produit, mais qu'il n'est pas utilisé?

Me Davis Bryans: Ce n'est pas nécessaire d'appliquer tous ces produits sur le maïs.

M. Frank Valeriotte: Sans parler de nécessité...

Me Davis Bryans: Il est possible de cultiver du maïs sans produit chimique.

M. Frank Valeriotte: Je veux bien, mais si on voulait en utiliser, y existe-t-il un produit qui n'est pas à base de néonicotinoïde...?

Me Davis Bryans: Pas à ma connaissance.

M. Frank Valeriotte: Pas à votre connaissance.

Me Davis Bryans: Non.

M. Frank Valeriotte: D'accord, alors il faudra faire quelques recherches là-dessus.

Très bien.

Avez-vous quelque chose à ajouter, monsieur Schuit?

M. David Schuit: J'ai vu un homme planter ce que je croyais être du maïs. J'étais si furieux que je l'ai accosté pour lui montrer des photos sur mon téléphone. J'étais hors de moi. Il m'a alors demandé « En passant, qui êtes-vous? ». Je lui ai répondu « Pardon. Je m'appelle David Schuit et mes abeilles sont en train de mourir ».

Je lui ai demandé ce qu'il plantait. Il m'a dit que c'était des fèves de soya. Je lui ai dit qu'il y avait des produits chimiques sur ses fèves. Et il m'a répondu que non et qu'on pouvait les manger sans problème.

J'étais très surpris d'apprendre qu'il n'y avait pas de produits chimiques sur ses fèves de soya. Sa culture va très bien et il fait d'excellentes récoltes.

Je crois comprendre que les agriculteurs peuvent avoir une meilleure assurance-récolte s'ils utilisent des produits chimiques. Cela leur permet de réduire leurs primes un peu.

• (1610)

M. Frank Valeriotte: Je vois.

M. David Schuit: Il y a moyen de faire autrement.

M. Frank Valeriotte: Monsieur Schuit, ou l'un ou l'autre d'entre vous, pouvez-vous nous dire à partir de quel moment vos pertes vont menacer sérieusement la viabilité de vos ruches?

M. David Schuit: Je suis vraiment en mauvaise posture. Pas de doute. Je dirais que mon champ est ruiné à 90 p. 100.

M. Frank Valeriotte: Savez-vous si d'autres récoltes sont menacées en raison de l'affaiblissement des ruches?

M. David Schuit: Vous voulez dire par rapport à la pollinisation?

M. Frank Valeriotte: Oui, pour la pollinisation.

M. Davis Bryans: Pas encore, non.

M. Frank Valeriotte: Pas encore.

Êtes-vous admissibles à des programmes gouvernementaux de gestion des risques commerciaux?

M. David Schuit: Quand des produits chimiques sont en cause, il n'y a pas de couverture offerte.

M. Frank Valeriotte: D'accord.

Enfin, demandez-vous l'imposition d'un moratoire sur l'utilisation des néonicotinoïdes jusqu'à ce qu'une enquête approfondie ait été effectuée par des chercheurs américains et canadiens? Recommandez-vous que les chercheurs collaborent en vue d'étudier la question à fond, car la situation est grave à ce point?

M. David Schuit: Exactement. Je sais que la Hollande a interdit l'utilisation de ce produit. L'Allemagne l'a aussi interdite, de même que la France. Plusieurs pays d'Europe en ont interdit l'utilisation. Ils ont vu qu'il y avait un problème. Ils tiennent à leurs colonies d'abeilles.

Je ne sais pas comment je vais m'en sortir avec cela.

M. Frank Valeriotte: Ai-je encore du temps, monsieur le président?

Le président: Votre temps est écoulé.

Monsieur Shipley, vous avez cinq minutes.

M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Merci, monsieur le président, et je remercie les témoins de leur présence.

Monsieur Bryans, comme M. Schuit et M. Ferguson, vous avez parlé du nombre d'abeilles perdues. Comment les remplacez-vous? Comment remplacez-vous les reines?

Par ailleurs, si vous les remplacez, comment savez-vous que la situation ne sera pas la même? Vous avez dit que le produit est systémique. C'est dans la ruche, ou le savez-vous? Vous avez fait des tests. Je me demande si vous pouvez rapidement essayer de nous aider à comprendre.

Me Davis Bryans: Pour ma part, je ne sais pas si c'est dans la ruche. Ils ont fait les tests sur les abeilles à l'extérieur.

J'ai probablement perdu entre 30 et 40 p. 100 des abeilles butineuses. C'est comme si l'on tuait un père et qu'on laissait les autres membres de la famille à la maison sans leur apporter de quoi manger. C'est essentiellement ce qui se produit. Les abeilles crèvent de faim. Il y a encore les abeilles nourricières et les autres. Nous devons les nourrir pour les garder en vie. Il y avait beaucoup d'abeilles dans les ruches cette année. Nous espérons pouvoir régler le problème.

Dans le cas de Bill, ses abeilles ont été directement contaminées. C'est comme si l'insecticide avait été vaporisé directement dans les ruches. J'espère que ce n'est pas le cas, mais rien ne me le prouve.

M. Bev Shipley: Je me pose deux questions. Il y a le rapport de l'EPA. Que font les producteurs américains?

Monsieur Scarlett, je me demande si vous avez discuté avec le Conseil canadien du miel de votre difficulté à régler le problème. L'avez-vous fait, ou tentez-vous de comprendre ce qui se passe à ce moment-ci?

Me Davis Bryans: Nous communiquons davantage avec l'EPA qu'avec le Conseil canadien du miel. Les Américains veulent nous parler. Ils nous appellent pour nous demander ce qui se passe.

M. Bev Shipley: Ont-ils des discussions avec les sélectionneurs? Les Américains seraient beaucoup plus... Je me demande s'ils ont déjà discuté avec les sélectionneurs de maïs. Il y a un certain nombre de problèmes concernant le maïs et sa sélection. Ont-ils parlé du problème aux sélectionneurs? Est-ce que quelqu'un le sait? Le savez-vous, monsieur Scarlett?

M. Rod Scarlett: Non.

M. Bev Shipley: Un peu dans la même veine de ce que disait M. Valeriotte, les sélectionneurs doivent comprendre qu'il y a un grand problème. Je me demande ce qui s'est passé au Québec après la situation de l'an dernier, qui a été documentée. Que s'est-il passé au Québec cette année? A-t-on simplement planté le même maïs? Les producteurs vous ont-ils fait part de quelque chose?

• (1615)

Me Davis Bryans: Non, puisque je n'ai su ce qui s'est passé au Québec qu'au cours des derniers jours. Il se peut qu'ils soient encore en train d'en planter. Ils doivent encore en planter, alors...

M. Bev Shipley: Je ne le sais pas. Certains de mes collègues québécois le savent peut-être, mais je pense que tout le maïs a déjà été planté. Pour les grains à identité préservée, on n'a probablement pas utilisé d'inoculant ou fait de traitement. Il se peut qu'il s'agisse d'un autre grain qui n'est pas à identité préservée, mais je n'en suis pas sûr.

M. David Schuit: Je crois comprendre que c'est le cas. Le monsieur à qui je parlais a décidé de ne pas utiliser de produits chimiques sur ses semences.

De plus, ce qui est incroyable, c'est que mon exploitation agricole est certifiée biologique et que 90 p. 100 de mes ruches sont vides. Comment est-ce possible? Mon voisin d'à côté et celui d'en face ont obtenu la même certification, mais ce n'est pas le cas de l'exploitation située à ma gauche. Derrière la rivière Beatty Saugeen, il y a le bois et plusieurs centaines d'acres consacrées à la culture du maïs. À l'est de mon exploitation agricole, on cultive le maïs. Je suis le centre de la culture biologique, mais mes abeilles meurent.

Nous avons envoyé des boîtes d'échantillons au laboratoire. C'est ridicule. On me dit de fournir des preuves. Nous avons tellement de photos; c'est incroyable.

M. Bev Shipley: À quel laboratoire les avez-vous envoyés?

M. David Schuit: Au... Je crois qu'ils ont été envoyés à Guelph et ensuite à Ottawa. Oui, il s'agit d'inspecteurs fédéraux.

M. Bev Shipley: Les avez-vous soumis à des laboratoires privés pour obtenir un deuxième avis, ou comme autre option?

Me Davis Bryans: Cela nous pose problème en quelque sorte, car je pense que la plupart des laboratoires privés appartiennent aux grandes sociétés qui ont élaboré le produit. C'est le cas aux États-Unis.

M. Bev Shipley: Les laboratoires indépendants? Ne sont-ils pas...?

Me Davis Bryans: La plupart des laboratoires appartiennent à Monsanto, à Syngenta, à Bayer. Comme ils appartiennent tous à ces

sociétés, comment fait-on pour obtenir une évaluation juste? Elle doit être faite par un laboratoire public qui n'est pas lié à ces sociétés

M. Bev Shipley: Lorsque les Américains vous appellent, quel type de tests font-ils? Y a-t-il aussi là-bas la question des laboratoires privés par rapport aux laboratoires publics?

M. David Schuit: Si vous me le permettez, je veux dire que je crois comprendre que Bayer a acheté le plus important laboratoire de recherche aux États-Unis. Je dirais que c'est une bonne façon de mettre le loup dans la bergerie. C'est triste.

C'est la raison pour laquelle les gens me disent d'oublier cela, de ne plus être apiculteur. Ils me disent « arrête de faire ce travail, Dave; ces gens ont trop d'argent et tu ne réussiras tout simplement pas ». Je suis donc très surpris que nous ayons été invités à comparaître, vraiment, monsieur Miller. Je suis simplement ravi que vous nous donniez l'occasion de vous parler de nos problèmes. J'en suis ébahi, vraiment.

J'aimerais que vous nous aidiez.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Atamanenko, pour cinq minutes.

M. Bev Shipley: Monsieur le président, M. Ferguson veut intervenir brièvement.

Le président: D'accord.

M. Bill Ferguson: Je veux seulement dire brièvement quelque chose au sujet du poison que l'on utilise pour le soja. Nous avons le cas d'un agriculteur qui en mettait dans son semoir et en répandait une partie, et il n'y a maintenant plus de pigeons sur son exploitation agricole. C'est terminé. Le produit est donc très puissant contre non seulement les insectes, mais aussi les animaux à sang chaud.

Le président: Merci.

Je cède la parole à M. Atamanenko, qui dispose de cinq minutes.

M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NPD): Je vous remercie tous de votre présence.

De plus, j'aimerais vous remercier, Larry, d'avoir rendu tout cela possible.

Je fais partie du comité depuis plus de six ans et je n'ai vraiment pas entendu beaucoup d'autres histoires aussi abominables. De toute évidence, le problème est grave. C'est une situation de crise.

D'après ce que vous dites, il nous faut une sorte d'arrêt ou de moratoire jusqu'à ce que nous puissions évaluer ce qui se passe de manière indépendante. De toute évidence, il semble y avoir une corrélation entre la plantation de maïs et la mort des abeilles. Il faut donc intervenir rapidement et ne pas se contenter de faire une étude qui sera rangée sur une tablette par la suite.

Je sais qu'il y a neuf ans, les scientifiques américains de l'EPA ont demandé une étude de terrain sur le tort que peut causer la clothianidine aux abeilles domestiques. Rien n'a encore été fait. En réalité, un million d'Américains ont signé une pétition pour tenter de faire bouger les choses.

Je veux néanmoins savoir si je comprends bien. Voici un passage du document.

Les néonicotinoïdes sont des pesticides systémiques; l'insecticide enrobe la semence lors de la plantation; le poison est absorbé par la plante pendant sa croissance, et se répand dans toute la structure des feuilles, de la tige, de la fleur et du fruit; il réapparaît également dans le pollen et le nectar. Les abeilles s'empoisonnent lorsqu'elles récoltent le pollen et le nectar pour les apporter dans la ruche.

C'est ce qui se passe plus tard, mais d'après ce que vous dites, et on peut le lire dans une recherche récente, « la menace de ces pesticides par une exposition non documentée » — ce sont les poussières rejetées par les planteuses, qui pourraient expliquer pourquoi cela arrive — « le mélange de déchets, de talc, de poussières et de pesticide qui est rejeté accidentellement dans l'air pendant que les planteuses automatiques plantent des semences traitées aux néonicotinoïdes dans la terre ».

Si cela est vrai, c'est de toute évidence ce qui explique la mort des abeilles.

J'aimerais que vous me disiez ce que nous devrions faire, à votre avis. Il me semble que tant que nous n'aurons pas fait toute la lumière là-dessus, nous devrions instaurer un moratoire sur ces produits chimiques.

Monsieur Ferguson, j'aimerais commencer par vous, si vous le voulez bien, et nous poursuivrons jusqu'à ce que mon temps soit écoulé. Merci.

• (1620)

M. Bill Ferguson: J'aimerais vraiment qu'ils soient interdits pour l'instant jusqu'à ce qu'on prouve qu'ils ne sont pas néfastes.

Les néonicotinoïdes ne sont pas utilisés que sur le maïs, mais également sur le soja. Ils sont utilisés pour tout autre produit agricole, qui est vaporisé d'insecticides. Dans le cas des pommes de terre, cela peut être la semence, ou peu importe. Cela cause un problème.

À l'heure actuelle, ce qui se passe avec le maïs, en raison de la façon dont il est planté, c'est que le nuage qui se forme derrière les semoirs — j'ai quelques photos qui l'illustrent — en est tout un. On nous dit que s'il y a un mouvement de l'air, il est emporté sur plusieurs milles. Il contamine ensuite toutes les plantes à fleurs du secteur. Une dose létale cause la mort des abeilles et une dose sublétales nuit à leurs capacités. Selon une partie des rapports que j'ai lus, il y a des répercussions sur le nombre de spermatozoïdes, sur l'ADN des insectes. Nous ne connaissons pas les effets à long terme.

Nous envisagions de vendre environ 4 000 reines à des apiculteurs partout au Canada et aux États-Unis. Nous serions capables d'en majorer le prix, surtout pour les États-Unis, car ils veulent une reine résistante au froid, douce et qui n'est pas une abeille africanisée. C'est ce que nous avons. Nous sommes maintenant inquiets de ce qu'il adviendra de nos activités. Nous sommes passés d'environ 1 000 à 350 ruches. La production de reines était une différente sorte de revenu; nous envisagions la retraite et des membres de notre famille voulaient prendre la relève.

Nous ne savons pas où cela nous mènera.

M. Alex Atamanenko: Merci.

Monsieur Bryans.

Me Davis Bryans: Ce printemps, lorsque mon fils est allé faire sortir les abeilles, c'est à ce moment-là qu'on les a découvertes. Elles étaient en bonne santé le matin. On le savait, car leurs pattes étaient couvertes de pollen. J'ai des photos ici sur lesquelles on peut les voir sur le sol devant la ruche. Elles étaient en bonne santé à leur sortie de la ruche. Elles transportaient du pollen — le pollen est toujours sur leurs pattes —, mais elles sont mortes devant les ruches. Et celles-là ont réussi à revenir. Un grand nombre d'abeilles sont probablement mortes. Nous avons perdu 30 p. 100 des abeilles, et ce sont toutes les butineuses. En perdant les butineuses, on perd la production de miel qui sert à nourrir les abeilles, ce qui vous amène à l'été. Ce sont les pollinisateurs. Ils représentent tout.

C'est assez difficile pour les colonies. Nous ne savons pas ce qui est à l'origine du problème. À notre avis, il faut carrément se débarrasser des néonicotinoïdes jusqu'à ce que l'on puisse faire quelque chose. Les autres pays ont eu l'expérience et savent que c'est un problème. Pourquoi n'agissons-nous pas?

Le président: Merci.

Nous passons à M. Lobb, pour cinq minutes.

M. Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais seulement savoir si quelqu'un peut me donner la date à laquelle des néonicotinoïdes ont été utilisés dans la culture du maïs ou du soja pour la première fois.

• (1625)

M. Bill Ferguson: Cette année?

M. Ben Lobb: Non. Depuis combien d'années utilise-t-on des néonicotinoïdes dans la culture du maïs pour les semoirs pneumatiques?

M. Bill Ferguson: Je ne suis pas en mesure de vous le dire. Je sais qu'ils sont utilisés depuis quelques années déjà, mais il semble que ce soit sur de plus en plus de semences.

M. Ben Lobb: Il y a plus de semoirs pneumatiques que jamais. Leur popularité a beaucoup augmenté.

M. Bill Ferguson: Notre voisin, Reiger, a dit que probablement 90 p. 100 du maïs est planté avec des semoirs pneumatiques maintenant.

M. Ben Lobb: Oui.

Me Davis Bryans: La demande de maïs est très forte. Le prix est élevé. Beaucoup de terres qui servaient normalement au pâturage ou qui étaient des prairies de fauche sont consacrées à la culture du maïs cette année; la superficie du maïs est donc beaucoup plus grande.

Le vendeur n'explique pas aux agriculteurs ce qu'ils achètent. Il leur dit seulement « vous savez, si vous vous en servez, vous aurez un autre boisseau ». Il ne leur dit pas que le produit tuera les abeilles. Il leur vend ce poison, mais ne leur dit pas cela. Le vendeur leur dit que pour 5 \$, ils auront un autre boisseau. Les agriculteurs ne savent même pas ce qu'ils achètent.

M. Ben Lobb: La vaporisation d'herbicides et de pesticides sur des cultures ne date évidemment pas d'hier. Quelle est la différence entre l'analyse que vous avez faite il y a peut-être 5, 6 ou 10 ans et celle aujourd'hui. On utilise des pesticides depuis des années. Quelle est la différence entre les anciennes et les nouvelles données que vous avez?

M. Bill Ferguson: Il semble que les nouveaux pesticides sont beaucoup plus puissants, et nous avons eu des problèmes avec le Furadan dans le passé pour le maïs sucré. Même si le Furadan était un très mauvais poison — il frappait les abeilles presque aussi durement que ce produit —, c'était terminé en quelques jours.

Le poison utilisé maintenant a une durée de vie de 107 jours, et d'après la recherche, on en trouve dans le sol de 18 à 19 ans plus tard. Les néonicotinoïdes sont les poisons qui circulent le plus facilement. Ils sont transportés par l'eau dans le sol, et circulent naturellement vers les endroits les plus bas.

M. Ben Lobb: Y a-t-il des recherches qui indiquent à quelle distance se propagent les néonicotinoïdes dans l'air?

M. Bill Ferguson: Dans l'air?

M. Ben Lobb: Oui, si on en vaporise à un endroit...

M. Bill Ferguson: Ce produit n'est pas vaporisé.

M. Ben Lobb: À quelle distance la poussière va-t-elle se répandre? A-t-on effectué de la recherche là-dessus?

M. Davis Bryans: Non, mais le temps était très sec dans notre région cette année. Lorsque les agriculteurs ont semé en grande quantité le 18 avril ou un peu avant, la poussière venant des champs et des semoirs pneumatiques s'est propagée. Je ne sais pas si les agriculteurs en ont parlé, mais ils mélangent le maïs avec du talc pour que le maïs soit distribué de manière adéquate dans le semoir. Il y a des semoirs à haute pression et des semoirs à basse pression.

Les semoirs à basse pression ne déplacent pas autant d'air que les semoirs à haute pression. Mais nous sommes les cobayes de cette nouvelle machinerie, alors je ne connais pas la réponse...

M. David Schuit: Les experts savent que ces agents chimiques tuent les abeilles. Pourquoi sont-ils interdits en Europe? Les producteurs ne veulent pas que ça arrive ici.

M. Bill Ferguson: Voici l'image d'un semoir pneumatique, si ça vous intéresse.

M. Ben Lobb: Ça ressemble beaucoup à celui que mes voisins utilisent pour planter le soya.

Monsieur Schuit, vous dites que votre ferme est désignée organique. Quelles sont les conséquences pour votre certification? Disons qu'un miracle survient et que vous produisez un peu de miel cette année.

M. David Schuit: Voilà le problème.

Mon exploitation agricole est certifiée organique, mais je ne prétends pas que mes abeilles sont organiques. J'aime installer mes abeilles dans un endroit où il y a moins d'agents chimiques vaporisés ou de pesticides. Je me dis toujours que les probabilités sont meilleures si j'installe les abeilles où il n'y a pas de grandes cultures commerciales.

Ce qui est alarmant, c'est qu'il y a plusieurs acres de forêt autour de mon apiculture, mais mes abeilles meurent quand même.

Veux-tu faire un commentaire?

•(1630)

Mme Hendrika Schuit: Oui.

Nous ne savons pas comment la certification va influencer nos terres. Nous n'avons jamais eu de problème, mais un agriculteur a perdu sa certification organique, pas forcément à cause des néonicotinoïdes, au moins pas à ma connaissance, mais à cause de la quantité excessive de produits vaporisés dans les champs voisins.

Je crois qu'il avait 25 acres, n'est-ce pas?

M. David Schuit: Le Roundup s'était répandu.

M. Ben Lobb: Les chercheurs des producteurs de maïs — Novartis, Corning, Pioneer, Pickseed ou les autres — vont-ils prendre des mesures dans les champs ou les exploitations agricoles contaminés?

M. Davis Bryans: Bayer a contacté certains agriculteurs, mais on nous a conseillé de ne pas accueillir leurs chercheurs, parce que leur objectif, c'est de trouver des problèmes chez les abeilles.

Nous voulons que le gouvernement examine des échantillons de poison de manière indépendante. C'est pourquoi on nous a conseillé de ne pas laisser ces chercheurs prélever des échantillons sur nos terres.

Le président: Merci.

Je veux obtenir des clarifications. Vous avez parlé de certification, etc. Vous avez dit qu'on vaporisait les pesticides trop près de vos terres et qu'ils se propageaient à votre exploitation.

Les abeilles se déplacent bien sûr au-delà de vos terres. Si on plante du maïs ou du soya Roundup dans les environs, quelles sont les conséquences pour votre certification? Il doit y avoir une influence.

Mme Hendrika Schuit: Concernant les abeilles? Nos abeilles ne sont pas certifiées organiques.

Le président: Non, mais si elles l'étaient. Y aurait-il...?

Mme Hendrika Schuit: Je pense que oui.

Le président: D'accord. Je pense que c'est important de...

M. Davis Bryans: Je dois faire un commentaire. Compte tenu de toutes les semences Roundup Ready qu'on plante en Amérique du Nord, il n'y a pas de certification organique. Je ne pense pas que c'est possible, parce que les abeilles se déplacent dans un rayon de cinq milles.

Le président: D'accord.

M. Davis Bryans: Il y a peut-être des régions forestières où les apicultures sont isolées. Mais je pense que c'est impossible dans la plupart des régions agricoles.

Le président: Voilà ce que je veux dire. Je pensais qu'il n'y avait pas de différence entre la vaporisation...

M. Davis Bryans: Nous essayons de travailler avec les agriculteurs.

Le président: Bien sûr.

M. Davis Bryans: Nous avons une centaine d'apicultures qui sont toutes installées dans des exploitations agricoles différentes. Nous ne sommes pas contre les agriculteurs. Nous leur parlons, et ils essaient de travailler avec nous.

Le président: D'accord.

Madame Raynault, pour cinq minutes.

[Français]

Mme Francine Raynault (Joliette, NPD): Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Bryans.

Vos allégations sont sévères, qu'il s'agisse des entreprises ou du laxisme du gouvernement.

Pour ce qui est de la destruction de vos abeilles, envisagez-vous des recours juridiques contre les entreprises? Les fabricants de ces produits chimiques ont-ils d'abord fait des tests? Ces produits ont-ils été testés de façon à vérifier si on allait détruire les abeilles ou d'autres animaux dans la nature?

[Traduction]

M. Davis Bryans: Les producteurs ont effectué des tests. Le seul test dont j'ai eu connaissance a été réalisé au Nouveau-Brunswick il y a des années. Les agents chimiques utilisés pour les pommes de terre posaient beaucoup de problèmes aux apiculteurs de la province.

Deux ou trois chercheurs ont mené une étude durant trois mois. Les abeilles éprouvaient des difficultés, au Nouveau-Brunswick. Elles ne survivaient pas à l'hiver. C'était peut-être à l'Île-du-Prince-Édouard, je ne suis pas sûr.

Les abeilles ne survivaient pas à l'hiver. Les chercheurs ont réalisé l'étude durant trois mois avec de l'équipement neuf. Ils ont commencé au printemps et terminé en automne. L'étude ne s'est pas poursuivie l'année suivante pour voir s'il y avait un impact sur abeilles durant l'hiver.

On cultivait des pommes de terre dans une région où j'accusais des pertes. Je savais qu'il y avait des agents chimiques dans un champ. Ma seule option, c'était de déplacer l'apiculture. Je ne suis pas retourné dans la région. C'est ainsi que j'ai évité le problème.

Mais c'est impossible avec le maïs. On en cultive beaucoup trop. Si on réinstalle l'apiculture plus loin, on se rapproche d'autres champs de maïs. Il y a du maïs partout.

• (1635)

[Français]

Mme Francine Raynault: Je crois avoir vu ce reportage à l'émission *La semaine verte*, il y a un certain temps.

On dit que dans le cas du canola, le coefficient de dépendance aux abeilles est de 18 %. La contribution des abeilles serait donc de plus d'un milliard de dollars, uniquement pour ce qui est de la production du canola. Est-ce à dire que pour tous les autres produits, notamment les fruits et les légumes, c'est un apport économique qui pourrait être détruit en grande partie chez nous, au Canada? Nous n'aurions plus de pommes, de concombres ni de toutes sortes de fruits et légumes dont nous avons besoin pour nous nourrir.

Pourquoi continue-t-on à enrober ces semences, si ça cause des problèmes à toute l'industrie du miel? De qui allons-nous acheter du miel, si vous ne pouvez plus en produire?

Ma question s'adresse à n'importe qui d'entre vous.

[Traduction]

M. Bill Ferguson: Nous constatons que le canola subit des conséquences. La pollinisation présente des avantages. Même le soya en profite. La recherche menée à Guelph montre que la production est améliorée de 7 à 10 p. 100; ça peut représenter une augmentation considérable.

Néanmoins, nous ne voulons pas que ce produit soit utilisé.

Est-ce que...

[Français]

Mme Francine Raynault: Concernant ce produit, si les abeilles meurent, d'autres animaux peuvent en mourir. Quel est l'impact sur la santé des humains?

[Traduction]

M. Bill Ferguson: Voici un rapport de 108 pages produit par l'EPA. Je n'en ai imprimé qu'une copie, parce que je viens tout juste de le trouver. Ce rapport indique tous les problèmes que pose l'utilisation des agents chimiques. Les animaux à sang chaud en subissent les conséquences. Les lapins naissent prématurément et ont moins de lobes pulmonaires. Il y a d'autres problèmes. Il faut du temps pour assimiler les 108 pages... Je mentionne seulement les points que j'ai relevés.

Le rapport signale à quel point les agents chimiques sont mortels pour les abeilles. Voulez-vous que je lise deux ou trois paragraphes?

[Français]

Mme Francine Raynault: Oui.

[Traduction]

Le président: Combien de pages souhaitez-vous lire, monsieur Ferguson?

M. Bill Ferguson: Je ne lirai pas le rapport en entier.

Le président: Non, mais combien de temps cela vous prendra-t-il?

M. Bill Ferguson: Environ une minute.

Le président: D'accord pour une minute.

M. Bill Ferguson: À la page 11 du rapport, il est écrit que:

La clothianidine...

... qui fait partie des néonicotinoïdes...

... est très préoccupante pour les insectes non visés (les abeilles). La clothianidine est un insecticide néonicotinoïde persistant et systémique. Des études montrent que la clothianidine est très toxique pour les abeilles qui y touchent et qui l'avalent.

La suite parle de pourcentages, etc.

Concernant les agents chimiques vaporisés qui se répandent dans notre cour où les fleurs bourgeonnent, j'ai constaté avec ma femme, qui aime les oiseaux, que ces agents n'influençaient pas seulement les semences et ce genre de choses. Au fur et à mesure que la saison avance, les oiseaux-mouches commencent à se nourrir avec les autres plantes qui subissent une influence. Qui va trouver un oiseau-mouche mort? C'est ce que je voulais dire.

Le rapport montre aussi que la coquille d'oeuf est plus mince pour certaines espèces d'oiseaux. C'est le même problème qu'il y a plusieurs années, lorsque le DDT a été interdit.

• (1640)

Le président: Monsieur Schuit.

M. David Schuit: Pour ma part, nous avons la chance d'avoir sept enfants.

Quand on a planté tout ce maïs... Nous nous sommes demandé s'il y avait un lien. Je ne sais pas, mais deux de mes enfants avaient mal à la tête et trois d'entre eux perdaient des touffes de cheveux. Mon fils de 17 ans reprochait à sa sœur de laisser des cheveux partout, mais nous lui avons dit que c'était les siens.

Je ne... C'est la première fois que j'en parle, mais... Je ne sais pas quelle est la cause.

Le président: D'accord, votre temps est écoulé. Mais à ce propos, monsieur Schuit...

M. David Schuit: Je ne sais pas si...

Le président: ... je voulais poser ce genre de question à la fin.

Mais nous ne savons pas si les agents chimiques en sont la cause. Je n'en doute pas, mais je dis simplement... Je vous suggère de consulter votre médecin pour vérifier ce qu'il en est avec votre fils. D'une façon ou d'une autre, nous devons nous fier à des études scientifiques, pas seulement à des doutes. Je vais en rester là.

M. David Schuit: C'est exact.

Le président: D'accord.

Monsieur Lemieux.

M. Pierre Lemieux: Merci, monsieur le président.

Je veux simplement parler de certaines questions que j'ai examinées durant les discussions. C'est clair que les apiculteurs éprouvent des difficultés depuis un certain nombre d'années.

Je souligne aux députés qu'on effectue de la recherche. Vous avez parlé à juste titre du chercheur à Beaverlodge. La gestion et la détection des maladies des abeilles à miel sont une de ses spécialités. Il connaît le problème.

Au cas où vous n'étiez pas au courant, ce chercheur est membre de l'Organisation mondiale de la santé animale en ce qui a trait aux pathologies des abeilles. Il examine les causes de la mort des abeilles. Il siège aussi au comité de direction national du programme de réduction des risques liés aux pesticides, mis en oeuvre par l'industrie canadienne des abeilles à miel. Le mandat de ce comité est très précis et vise à atténuer les risques. Donc, ce chercheur fait partie de ce comité.

Par ailleurs, un certain nombre de projets sont financés. Selon mes données, environ 35 projets reçoivent environ 3,5 millions de dollars pour examiner tous les aspects de l'apiculture et ce qui influence les abeilles. C'est intéressant de savoir qu'il existe des associations provinciales d'apiculteurs qui ont reçu des fonds au Québec, en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Nouvelle-Écosse, en Ontario, en Saskatchewan, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard. Toutes ces associations ont reçu de l'argent pour les projets approuvés. Certains montants sont très élevés, comme 400 000 ou 350 000 \$. On ne parle pas de sommes modestes du tout.

D'autres associations s'intéressent à la pollinisation qu'offrent les abeilles. Par exemple, il y a Bleuets Nouveau-Brunswick, Semences du patrimoine Canada, Bay Organics et la Saskatchewan Alfalfa Seed Producers Development Commission. L'Université de la Colombie-Britannique et l'Université Acadia examinent aussi la question.

Quoi qu'il en soit, je voulais simplement informer mes collègues et vous mettre au courant si vous ne l'étiez pas. On effectue de la recherche. Des projets sont financés partout au pays. C'est avantageux dans un sens, car il peut y avoir des influences régionales. Il peut bien sûr y avoir des influences à plus grande échelle, mais divers acteurs participent à la recherche.

Je veux parler un moment des programmes. David, je pense que vous avez indiqué qu'il n'y avait pas de programme, mais je tiens à vous assurer du contraire. Je pense tout d'abord à Agri-investissement, un programme à coûts partagés entre le fédéral et les provinces. Les gouvernements égalent les sommes investies, qui sont assujetties à un plafond. Je crois que 15 p. 100 des pertes sont couvertes dans le programme Agri-investissement. On établit soi-même quand on doit utiliser l'argent ou y accéder.

De plus, le programme Agri-stabilité ne se fonde pas sur ce qui nuit à une entreprise, mais sur ses revenus. Il faut donc remplir des déclarations de revenus. On nous a beaucoup parlé d'Agri-stabilité. Je tiens à vous dire que, si les exploitations agricoles connaissent des difficultés sur le plan financier — ce qui dépend d'un certain nombre de facteurs — et que les pertes sont importantes, ce programme les aide. Agri-stabilité ne s'adresse pas seulement aux apiculteurs, mais à tous les agriculteurs.

Au niveau provincial, il y a le programme d'assurance pour le miel. À ce que je sache, la participation n'est pas très élevée. Nous ne sommes pas responsables du programme, qui relève du gouvernement provincial. C'est pourquoi je ne peux pas vous donner de

détails. Agricorp gère ce programme, en Ontario. Il y a également le PGR, auquel les apiculteurs seraient admissibles. C'est un programme de gestion du risque, aussi administré par Agricorp. Je répète que cet organisme est établi en Ontario. Ce n'est ni un programme fédéral, ni un programme à frais partagés. Mais il est axé sur la production, plutôt que sur les marges, comme Agri-stabilité.

● (1645)

Je voulais donc seulement vous fournir certains de ces renseignements. Je ne tente pas du tout de diminuer l'importance des défis auxquels vous faites face. Je désire tout simplement vous communiquer des faits que vous ne connaissiez peut-être pas. D'après mon expérience, les agriculteurs se concentrent surtout sur les activités de leur exploitation agricole. Ils doivent aussi s'occuper de leur famille, et parfois, ils n'ont pas le temps de se renseigner au sujet des programmes qui pourraient les aider. Toutefois, j'en conviens, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver sur les sites Web du gouvernement. Chaque fois que je navigue sur l'un de ces sites, je suis confus, alors je peux imaginer à quel point ce n'est pas facile de trouver ce que vous cherchez.

M. Frank Valeriote: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

M. Lemieux a parlé de plusieurs programmes, et je ne parle pas de la gestion des risques, mais de la recherche qui est effectuée.

M. Pierre Lemieux: Oui.

M. Frank Valeriote: Pouvez-vous préciser si cela concerne seulement le sujet à l'étude, ou la recherche en général?

M. Pierre Lemieux: Oui. Je peux vous donner...

M. Frank Valeriote: Il laisse entendre que cela concerne seulement cette recherche, c'est-à-dire le sujet à l'étude, alors que ce n'est peut-être pas le cas, et je veux éviter la confusion ou les affirmations trompeuses.

Le président: Il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement, mais si M. Lemieux veut répondre...

M. Pierre Lemieux: Il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement, mais un grand nombre de ces projets concernent la viabilité des abeilles.

« La valeur nutritive et le contenu en pesticides du pollen recueilli par les abeilles à miel commerciales »; cela vient de la Nova Scotia Beekeepers' Association. « La technologie des agents de pollinisation... les agents fongiques pour favoriser la santé, la qualité et la productivité des cultures fécondées par le pollen recueilli par les abeilles... ».

Je vous assure qu'il y a une liste de différents projets — vous pourrez la consulter. Ils sont en grande partie axés sur les différents aspects de l'apiculture et sur ce que les abeilles font, mais aussi sur leur survivance et sur les dangers qui les menacent.

Je voulais poser une question sur... Le temps qui m'a été imparti est-il écoulé?

Le président: Vous l'avez même dépassé.

M. Pierre Lemieux: D'accord.

Le président: M. Schuit aimerait faire un commentaire.

M. David Schuit: J'aimerais poser une brève question. Peut-on avoir recours à ces programmes lorsque des produits chimiques ont causé la mort des abeilles?

M. Pierre Lemieux: Oui. Ce que j'expliquais, c'était que... Par exemple, dans le cas du programme Agri-investissement, ce qui est important, ce n'est pas la façon dont vos abeilles meurent, mais votre contribution au programme. Le gouvernement investit un dollar par dollar que vous investissez, et si le revenu de vos activités agricoles diminue, que ce soit à cause des pesticides ou d'autres raisons, vous devriez être en mesure d'utiliser cet argent pour couvrir certaines de ces pertes. C'est la même chose pour Agri-stabilité. On examine les marges et les revenus de votre exploitation agricole, et pas vraiment ce qui en est la cause.

M. Davis Bryans: Mais le programme ne couvre que le revenu précédent. Il ne couvre pas vraiment les dépenses en équipement et toutes les autres pertes.

M. Pierre Lemieux: Non, c'est exact. Certains des programmes...

M. Davis Bryans: Vous allez perdre une grande partie de votre équipement. C'est la même chose avec l'assurance-récolte. Bill a téléphoné à son agent d'assurance-récolte cette année, car il était conscient qu'il avait peut-être un problème, et l'agent lui a répondu que les problèmes de vaporisation n'étaient pas admissibles à l'assurance-récolte cette année-là.

M. Pierre Lemieux: Eh bien, comme je l'ai dit, les programmes Agri-investissement et Agri-stabilité ne s'occupent pas de cela. Ils s'occupent plutôt du revenu.

• (1650)

M. Davis Bryans: Ils ne sont qu'un pansement. Ils ne sont pas vraiment...

M. Pierre Lemieux: Ils ne vont pas découvrir pourquoi les abeilles meurent; ils ne vont pas résoudre cette énigme. Mais en attendant, si vous éprouvez des difficultés financières à cause de cela, ces programmes sont là pour vous aider.

M. Davis Bryans: Mais une fois qu'on s'en sert, il ne reste rien.

M. Pierre Lemieux: Pardon?

Me Davis Bryans: Une fois qu'on s'en sert, il ne reste rien pour l'année suivante. Que fait-on l'année suivante?

M. Pierre Lemieux: Les programmes sont conçus pour fournir une aide financière aux agriculteurs qui se retrouvent dans des circonstances difficiles qui sont indépendantes de leur volonté. Je ne dis pas qu'ils vont régler tous vos problèmes ou qu'ils vont découvrir pourquoi les abeilles meurent; c'est la recherche qui s'en occupe.

Mais ces types de programmes existent pour aider les agriculteurs...

M. Davis Bryans: Une grande partie des recherches dont vous parlez n'a rien à voir avec cet empoisonnement par insecticide.

M. Pierre Lemieux: Je suis désolé, mais je ne suis pas d'accord avec vous. J'ai lu les différents projets qui ont été lancés. Comme je l'ai dit, certains d'entre eux sont très bien financés, et ils concernent ou étudient la survivance des abeilles.

M. Davis Bryans: Sont-ils axés sur les néonicotinoïdes?

Le président: Nous n'allons pas engager un débat là-dessus.

Je pense que M. Lemieux a mentionné certains programmes à l'intention de nos témoins et certains couvrent les catastrophes, qu'il s'agisse de tornades... Une tornade a d'ailleurs touché les comtés de Grey et de Bruce il y a quelques étés, et ces programmes ont été très utiles. L'argent couvre, par exemple, les inondations ou la sécheresse. Je ne suis pas certain si le cas qui nous occupe serait couvert, mais il a probablement le potentiel de se qualifier pour l'un de ces programmes. Je pense qu'au lieu de débattre de la question, on devrait au moins s'informer si ces programmes seraient utiles en attendant. Et je pense que nous devons mener des études plus approfondies pour savoir pourquoi les abeilles meurent.

Madame Brosseau, vous avez cinq minutes.

Mme Ruth Ellen Brosseau (Berthier—Maskinongé, NPD): Bénis soient l'Internet et les iPads, car je viens d'effectuer une petite recherche sur Google et j'ai découvert que le 25 mai 2007, le ministère de l'Agriculture du Canada et la Commission canadienne du blé ont donné 136 000 \$ à deux projets qui étaient censés étudier les pertes inexplicables chez les populations d'abeilles.

J'aimerais savoir si l'on peut nous dire où en sont ces projets ou ces rapports. Je lance seulement l'idée.

Monsieur Bill Ferguson, si c'est possible, pourriez-vous présenter ce rapport au comité pour que nous puissions le lire?

Le président: Ce rapport contient 100 pages et si l'on veut le présenter au comité, il doit être dans les deux langues.

Mme Ruth Ellen Brosseau: D'accord.

Le président: Je précise seulement que c'est impossible. Je suis certain que le rapport est probablement accessible dans les deux langues en ligne. Serait-ce acceptable?

Mme Ruth Ellen Brosseau: Pourrait-il être donné au greffier?

Le président: Oui, mais comme je l'ai précisé, une fois qu'on le donne au greffier, le document doit être traduit si l'on souhaite qu'il soit distribué aux membres du comité, et cela coûte très cher.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Peut-on le trouver en ligne?

M. Bill Ferguson: Oui, il est accessible en ligne.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Pourrions-nous obtenir des renseignements sur le lien Internet? Nous pourrions ensuite le faire connaître à tout le monde et nous pourrions le consulter sur nos ordinateurs au bureau.

M. Bill Ferguson: Si je peux savoir à qui je dois communiquer le lien, je peux le faire.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Merci. Veuillez le communiquer au greffier.

J'aimerais vous remercier d'avoir partagé votre histoire avec nous. Je ne peux même pas imaginer à quel point ce que vous vivez est difficile. Cela me brise le cœur. J'avais pratiquement les larmes aux yeux pendant que j'écoutais votre histoire, et je comptais vraiment avec vous.

Que voulez-vous que nous fassions? Je vous remercie beaucoup d'être ici et de nous renseigner sur les choses difficiles que vous vivez, mais que recommanderiez-vous au gouvernement? Que voulez-vous qu'il fasse? Quel résultat attendez-vous de cette réunion?

M. David Schuit: Nous voulons que l'utilisation de ce produit chimique soit interdite. J'ai de la difficulté à prononcer son nom, car il est si long —néonicotinoïde. Nous tenons vraiment à ce que l'utilisation de ce produit soit interdite.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Je pense que nous avons un consensus à ce sujet; nous voulons tous qu'on en interdise l'utilisation.

M. David Schuit: Nous voulons qu'on l'interdise comme on le fait en Europe.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Je pense qu'il faut effectuer plus de recherches. Recommanderiez-vous d'imposer un moratoire d'un an pour voir comment la situation évoluera pendant cette période? C'est-à-dire que nous pourrions constater les effets, après un an sans utiliser le produit, sur vos exploitations agricoles et vos abeilles et vérifier si elles retrouvent la santé.

Je pense qu'il est absolument terrifiant que toutes ces abeilles meurent. Cela a des répercussions sur leurs populations, sur d'autres animaux et sur les oiseaux, et vous nous dites que vos enfants sont malades aussi.

M. David Schuit: On connaît les effets de ce produit. On ne veut pas que nous témoignions aujourd'hui. On ne veut pas que vous sachiez tout cela. Si le produit est interdit en Europe, on le sait. L'argent mène cette affaire. Je n'ai pas l'argent nécessaire pour me battre.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Oui, l'argent est parfois roi, et c'est dommage.

M. David Schuit: Oui, c'est dommage.

Mme Ruth Ellen Brosseau: C'est vraiment bien que vous nous fassiez part de votre histoire.

M. David Schuit: Nous vous sommes reconnaissants.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Si vous aimeriez ajouter quoi que ce soit, s'il vous plaît, allez-y. Je n'ai pas d'autres questions.

A-t-on un consensus sur le fait qu'un moratoire d'un an serait une bonne idée, et demandez-vous au gouvernement d'imposer un moratoire d'un an sur le produit?

M. David Schuit: Ce serait un bon début.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Tout le monde s'entend donc pour dire qu'un moratoire d'un an serait un bon début. Et investir dans la recherche, de la recherche à 100 p. 100 du gouvernement fédéral...?

•(1655)

Mme Hendrika Schuit: Oui, un moratoire d'un an est une bonne chose, mais si cela a des répercussions sur l'équipement, par exemple, les cadres, la cire, et tout le reste... Si les produits chimiques sont dans la cire...

Mme Ruth Ellen Brosseau: C'est exact. Leur contamination engendrerait des coûts, n'est-ce pas?

Mme Hendrika Schuit: C'est exact.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Votre terre a été contaminée.

Mme Hendrika Schuit: Oui. Surtout l'équipement.

M. David Schuit: J'aimerais vous raconter une brève histoire, si cela ne vous dérange pas, monsieur Miller. Nous vendons tout notre

miel dans les marchés. Nous le vendons dans trois différents marchés. Nous sommes très fiers de vendre un produit confectionné par une entreprise familiale. Nous le vendons au Keady Market, au St. Jacobs Market et au Kitchener Market. Nous sommes une entreprise familiale.

Toutefois, notre miel a fait l'objet d'un rappel, ce qui était très inquiétant, mais le miel en question était déjà vendu. C'était juste au-dessus de la marge. C'était au mois d'août...

Le président: Pouvez-vous expliquer ce que signifie « au-dessus de la marge »?

M. David Schuit: Nous avons droit à une quantité établie... Je n'ai pas les documents pertinents en main, mais je peux vous donner une petite idée. Cela concernait un produit chimique utilisé dans l'élevage de porcs et d'animaux — ce sont des hormones qui les font engraisser plus rapidement. Je ne me souviens pas du nom du produit. De toute façon, on a rappelé mon miel, mais il était déjà vendu. Lorsqu'on a prélevé l'échantillon, le miel était déjà écoulé.

On a prélevé des échantillons d'autres barils de mon miel et celui-là était pur, et il était juste au-dessus de 0,2. On nous autorise à en avoir une certaine quantité dans notre miel, mais j'avais une idée d'où ces barils provenaient. Un éleveur de porcs a épandu du fumier sur son énorme exploitation au mois d'août, et le temps était tellement sec que les abeilles avaient soif et elles ont bu une partie de ce liquide, et l'ont ensuite déversé dans le miel. C'est la seule explication qui me vient à l'esprit.

C'est donc difficile.

Le président: J'aimerais éclaircir un autre point — si cela ne vous dérange pas, madame Brosseau; lorsque vous dites que cela a dépassé de 0,2, est-ce pour qu'il puisse être qualifié de produit biologique?

M. David Schuit: Non. Il s'agit de la limite légale de la quantité du produit permise dans le miel.

Le président: D'accord. Est-ce qu'on effectue régulièrement des tests à ce sujet?

M. David Schuit: Essentiellement, car étant donné que je travaille pour le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, on se sert souvent de mon exploitation agricole pour former les travailleurs. On prélève donc toujours des échantillons sur mon exploitation et on forme ces travailleurs. Tout l'été se passe à recueillir des échantillons avec les étudiants, alors mon miel est vérifié plus souvent que celui d'un grand nombre de personnes. Il s'agit seulement d'un détail intéressant dont je voulais vous faire part.

Le président: D'accord.

Mme Ruth Ellen Brosseau: J'ai une brève question. Où vos exploitations agricoles sont-elles situées? Sont-elles toutes en Ontario?

M. David Schuit: Nous sommes à Hanover.

M. Davis Bryans: Les nôtres sont à Lambton, à Middlesex, à Elgin et à Kent.

M. Bill Ferguson: Nous sommes surtout dans le comté de Huron ces temps-ci.

Mme Ruth Ellen Brosseau: D'accord.

Rod, comment allez-vous?

M. Rod Scarlett: Bien.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Aimeriez-vous ajouter quoi que ce soit? J'ai l'impression qu'on vous a négligé.

M. Rod Scarlett: Non, on ne m'a pas négligé. Cet incident grave est arrivé à ces trois apiculteurs. Ce sont eux les spécialistes.

Le seul commentaire que j'aimerais faire, c'est que les programmes qui ont été mentionnés — c'est-à-dire Agri-stabilité et quelques autres — ne sont pas bien conçus pour l'apiculture, surtout parce que, comme ces messieurs le savent, le nombre de ruches varie selon l'année. Ces programmes ne sont donc pas conçus pour l'apiculture.

Dans mon exposé, j'ai mentionné que le gouvernement ferait peut-être mieux de rechercher un programme qui est un peu mieux adapté à l'apiculture, ou de réorganiser un programme pour offrir une protection contre des événements comme celui-ci, qui pourraient se produire et qui se sont déjà produits.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Vous recommandez donc essentiellement au gouvernement de mettre sur pied un plus grand nombre de programmes bien adaptés à l'apiculture et aux exploitations agricoles qui s'y consacrent, et qu'on effectue peut-être plus de recherches à ce sujet?

M. Rod Scarlett: Il faut certainement effectuer plus de recherches. Nous essayons de constituer une base de données sur la santé de nos abeilles au Canada. Nous avons besoin de l'aide du gouvernement pour y parvenir. Nous allons certainement utiliser Beaverlodge et les travaux de M. Pernal, dont le nom a été mentionné et qui est un spécialiste dans ce domaine. Il s'agit vraiment d'un élément principal de notre [Note de la rédaction: difficultés techniques] capacité de l'industrie de l'apiculture, et les abeilles, le pollen, les pollinisateurs et les industries du miel.

● (1700)

Le président: D'accord, merci beaucoup.

Monsieur Zimmer.

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River, PCC): Merci d'être ici aujourd'hui.

Je pense qu'un grand nombre de nos consommateurs du secteur agroalimentaire ne comprennent pas parfaitement à quel point les abeilles font partie de notre chaîne alimentaire. Un grand nombre d'entre nous le comprend, car nous faisons partie du Comité de l'agriculture. Nous comprenons vos inquiétudes et nous considérons certainement qu'elles sont fondées. Nous les prenons au sérieux.

J'aimerais commenter le fait qu'on semble présumer que ce produit chimique engendre ces effets. Je présume que j'aimerais avoir une réponse un peu plus étoffée que « Nous pensons que c'est cela qui fait ceci ». À mon avis, à moins que nous soyons certains que c'est bien le cas, je ne veux même pas le mentionner dans la même phrase, car il s'agit d'une fausse accusation. Je ne dis pas que c'est cela, mais ce que je dis, c'est que nous devons aller au fond de l'histoire et nous assurer que nous nous attaquons au vrai problème. Encore une fois, cette étude qui a été... Je suis nouveau au Comité de l'agriculture. J'en fais partie depuis environ un an, mais je serai heureux de commencer à examiner cette étude et de l'approfondir un peu plus.

J'ai une question. Je vais commencer par Rod. Je viens de l'Ouest. Je viens de la région de Peace River, en Colombie-Britannique. Ma question concerne les apiculteurs en général. Ont-ils subi de grosses pertes dans ce domaine auparavant? Je me souviens qu'il y a 20 ans, j'étais enfant sur une exploitation agricole, et je me souviens des abeilles — un grand nombre d'entre elles étaient sur le sol et il était évident qu'elles étaient mortes pendant l'hiver ou que quelque chose leur était arrivé. J'ai donc vu cela il y a bien des années. Je ne sais pas quelle en était la cause. A-t-on subi des pertes dans le passé? Qu'est-ce qui a causé ces pertes, si vous pouvez répondre à cette question, Rod?

M. Rod Scarlett: Dans certains cas, les pertes d'abeilles ont été massives. C'est un peu différent des pertes systémiques auxquelles je faisais référence dans mon exposé. Au cours des cinq ou six dernières années, le taux de mortalité attribuable à l'hiver s'élève à 30 p. 100. C'est légèrement différent des pertes causées par des événements extrêmes. Nous avons déjà connu de telles situations en Alberta et en Colombie-Britannique, mais on parle ici de phénomènes régionaux observés une seule fois.

M. Bob Zimmer: On ne parle donc pas d'un problème systémique qui entraîne des pertes annuelles.

Avez-vous constaté au fil des ans une augmentation des pertes d'abeilles? Avez-vous déjà vécu une situation comme celle-ci?

M. Rod Scarlett: Ce que l'on remarque depuis cinq, six, voire sept ans dans l'industrie canadienne d'apiculture est unique. Bien entendu, plusieurs facteurs différents sont en cause, comme le confirment beaucoup de recherches sur le sujet. Je ne crois pas que l'on puisse dire que ces pertes ne sont attribuables qu'à une seule chose.

M. Bob Zimmer: À quels facteurs faites-vous allusion?

M. Rod Scarlett: Les pertes peuvent être attribuables à des pathogènes, à des éléments environnementaux, au varroa, bien sûr, aux acariens ou à la nosémose. C'est peut-être, aussi, à cause des pratiques de gestion ou des traitements utilisés par les apiculteurs; ceux-ci peuvent avoir un impact différent selon le moment choisi pour les administrer. Évidemment, les pertes peuvent être attribuables à l'hiver.

M. Bob Zimmer: La raison pour laquelle je pose la question, c'est que je veux faire la lumière... et je crois que c'est ce que nous voulons tous. Le comité s'inquiète du sort des abeilles. J'aimerais simplement que l'on trouve exactement quel est le problème afin de pouvoir y remédier correctement. Je crois que c'est notre objectif à tous.

Merci.

C'est tout le temps dont j'avais besoin, monsieur le président.

Le président: Il vous reste encore du temps.

Monsieur Ferguson, vous vouliez intervenir?

M. Bill Ferguson: Selon une étude menée en Ontario, 28 des 37 abeilles analysées avaient été affectées par la clothianidine. Les autres ont été soumises à d'autres analyses afin de découvrir ce qui les a affectés. Ce sont donc des résultats concrets.

● (1705)

M. Bob Zimmer: Savez-vous de quelle étude il s'agit pour que l'on puisse...

M. Bill Ferguson: L'ACIA vient de publier ces renseignements.

M. Bob Zimmer: D'accord. C'est donc l'étude à laquelle on a fait référence plus tôt?

M. Bill Ferguson: Non. J'ignore de quelle étude il s'agit. On reçoit actuellement des informations...

M. Bob Zimmer: Si vous pouviez nous donner le nom de l'étude, ce serait bien. On pourrait ainsi la consulter.

Me Davis Bryans: J'ai reçu les résultats de mes analyses aujourd'hui. Ma conjointe me les a transmis.

M. Bob Zimmer: Je crois qu'il ne me reste plus de temps, mais pourriez-vous transmettre le nom de cette étude? Elle a été menée par l'ACIA, c'est exact?

M. Bill Ferguson: Non, ce sont les résultats d'analyses menées sur des abeilles mortes en Ontario. Ce sont les résultats...

Me Davis Bryans: Cela émane de Santé Canada et porte sur les échantillons d'abeilles mortes en 2012.

M. Bob Zimmer: Oui, mais encore une fois, tout ce que je dis, c'est que ce n'est pas parce que l'on retrouve un agent chimique sur une abeille que c'est ce qui l'a tuée. Il faut établir un lien de cause à effet.

M. Bill Ferguson: Elles sont mortes d'une surdose de ce produit.

M. Bob Zimmer: C'est ce que conclut l'étude ou c'est votre opinion?

M. Bill Ferguson: On sait que deux nanogrammes de ce produit suffisent pour tuer une abeille. Selon une autre étude que j'ai consultée — une étude de l'EPA, je crois —, on a relevé une quantité supérieure à deux nanogrammes sur ces abeilles.

M. Bob Zimmer: Si vous pouviez nous faire parvenir un rapport qui établit ce lien, ce serait très utile. Nous serions certainement intéressés à le consulter.

M. David Schuit: À qui doit-on le faire parvenir?

Le président: À Larry Miller, ou à chacun des membres du comité, à titre informatif.

Mais, monsieur Bryans, vous étiez en train de nous dire que vous aviez reçu les résultats de l'analyse effectuée sur vos abeilles. C'est bien cela?

Me Davis Bryans: J'ai reçu ceci: « La clothianidine est reconnue comme étant un produit toxique pour les abeilles. Toutefois, d'autres facteurs doivent être analysés avant de tirer des conclusions. » Donc, ils font encore...

Le président: Ce n'est pas concluant.

M. Davis Bryans: C'est exact.

M. Bob Zimmer: Donc, l'analyse se poursuit.

Me Davis Bryans: J'ai reçu cette information aujourd'hui.

M. Bob Zimmer: Ce serait bien, dans la mesure du possible, que vous nous transmettiez les résultats de l'analyse une fois qu'elle sera terminée, car il est important que nous ayons le plus de données possible pour faire la lumière dans ce dossier.

Me Davis Bryans: J'aimerais savoir quand l'analyse sera terminée. Y a-t-il une façon de faire accélérer les choses?

M. Bob Zimmer: Je l'ignore. C'est la première fois que j'entends parler de cette étude. Je veux simplement savoir, en fin de compte...

Me Davis Bryans: C'est Santé Canada qui a effectué une analyse de nos échantillons.

M. Bob Zimmer: Mais, vous venez de dire que d'autres facteurs doivent être analysés.

Me Davis Bryans: Oui. Les responsables du ministère ont analysé les abeilles pour voir s'il y avait des traces des mêmes poisons qui ont été retrouvés sur les grains de maïs et ils ont trouvé de la clothianidine dans les deux cas.

M. Bob Zimmer: Il est important que le comité sache s'il y a un lien clair de cause à effet. L'ACIA, ou peu importe qui effectue les analyses, doit nous fournir ces informations.

Le président: Merci, monsieur Zimmer.

En terminant, pour revenir à ma question, vous avez dit que le produit a été interdit en Europe. Est-ce parce qu'on a découvert qu'il était la source du problème? Je n'ai aucun doute que c'est un produit chimique comme celui-ci qui tue les abeilles, comme vous le dites, mais il faut s'appuyer sur des données scientifiques.

Monsieur Bryans, vous dites que les résultats de l'analyse de vos échantillons ne sont pas concluants, alors ça n'aide pas votre cause. Je me fais l'avocat du diable...

Me Davis Bryans: Je veux aussi être honnête avec vous.

Le président: Bien entendu, et nous vous en sommes reconnaissants.

On ne peut pas agir en s'appuyant uniquement sur des soupçons. Je n'ai aucun doute que vous dites la vérité, mais il faut s'appuyer sur des données scientifiques. Parfois, ces analyses prennent plus de temps qu'on ne le voudrait, mais je crois que vos organismes — votre groupe canadien dont fait également partie M. Scarlett — doivent continuer de demander des analyses, et lorsque vous aurez des résultats probants... Je ne vous dis pas quoi faire, mais au moins, vous aurez quelque chose sur quoi vous appuyer.

Cela dit, j'aimerais remercier tous les participants de leur présence.

Monsieur Scarlett, merci de vous être joint à nous par vidéoconférence. Merci beaucoup aux autres témoins de vous être déplacés à Ottawa. Nous vous en sommes reconnaissants.

• (1710)

M. David Schuit: Merci.

Le président: Chers collègues, nous devons adopter un budget concernant le sujet d'aujourd'hui. Je vous lis la motion: Que dans le cadre de l'étude sur pertes dans les colonies d'abeilles, le budget proposé de 5 000 \$ soit adopté.

La motion est proposée par M. Payne. Y a-t-il des questions?

(La motion est adoptée.)

Le président: Merci beaucoup.

On se donne rendez-vous mercredi.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>